

Procédure pour l'inscription et la validation des crédits acquis en mobilité partielle entre les Facultés des lettres des Universités de Fribourg, Genève, Lausanne et Neuchâtel

Un ou plusieurs enseignement-s suivi-s hors de l'université d'origine

– **Inscriptions :**

Les étudiant-e-s se procurent une attestation d'immatriculation de leur université d'origine et s'inscrivent comme étudiant-e-s hôte auprès du service des immatriculations de l'université concernée (pour les enseignements suivis à Fribourg ou Neuchâtel) ou auprès du secrétariat de la faculté concernée (pour les enseignements suivis à Lausanne ou Genève).

– **Validations des crédits :**

Les étudiant-e-s se procurent un relevé de notes officiel auprès du secrétariat de la faculté dans laquelle a/ont été suivi/s le/les enseignement/s en mobilité partielle et le transmette au secrétariat de leur faculté d'origine (pour les étudiant-e-s immatriculé-e-s à Neuchâtel, Lausanne ou Genève) ou au secrétariat de leur domaine d'études (pour les étudiants immatriculé-e-s à Fribourg). La validation est du ressort de l'université d'immatriculation.

Discipline complète suivie hors de l'université d'origine

– **Inscriptions :**

Les étudiant-e-s se procurent une attestation d'immatriculation ou un contrat pédagogique de leur université d'origine et s'inscrivent comme étudiant-e-s hôte auprès du service des immatriculations de l'université concernée (pour une discipline suivie à Neuchâtel ou Genève) et/ou auprès du secrétariat de la faculté concernée (pour une discipline suivie à Fribourg, Lausanne ou Genève).

– **Validations des crédits :**

Les étudiant-e-s se procurent, en fin de cursus, un relevé de notes officiel auprès du secrétariat de la faculté dans laquelle a été suivie la discipline en question et le transmette au secrétariat de leur faculté d'origine. La validation est du ressort de l'université d'immatriculation.

Contacts :

- Secrétariat de la Faculté des lettres de l'Université de Fribourg : lettres@unifr.ch ou 026 300 75 00
- Secrétariat des étudiants de la Faculté des lettres de l'Université de Genève : secrétariat-etudiants-lettres@unige.ch ou 022 379 73 37
- Secrétariat des étudiants de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne : info_lettres@unil.ch ou 021 692 29 78
- Secrétariat de la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Neuchâtel : secretariat.lettres@unine.ch ou 032 718 17 00

Le 23 juin 2010